

INTRAMUROS

PARIS



L 12619 - 228 - F: 13,50 € - RD





TABOURET HAUT, CANAPÉ ET CHAISE CROSS-HATCH, DESIGN EGGS, HERMAN MILLER
© Herman Miller

de manière méthodique leur quête d'un modèle global et cohérent. Anthony Boule, cofondateur de Coopérative Mu, a accompagné Kataba et Noma Éditions non seulement dans le constat mais aussi dans la conception et l'étude poussée des produits. Se positionnant sur la vague du design de haute qualité – tout comme Coédition, qui, depuis 2014, fabrique en Italie des produits exigeants –, Noma Éditions suit ce fil rouge à double titre, de la création engagée et pointue à la réduction de son empreinte environnementale. Elle associe les filières existantes du recyclage de l'acier à celles des plastiques agglomérés pour concevoir des produits à haute valeur ajoutée. Guillaume Galloy et Bruce Ribay, les fondateurs, ont pris conscience des enjeux environnementaux et des actions à mener. En sollicitant des designers engagés comme eux, A+A Cooren, Charlotte Juillard, Studio Sam Baron et RDAI, ils valorisent de nouveaux matériaux, peu connus jusqu'alors, ce qui inscrit les produits dans un cercle durable. Depuis 2017, étape par étape, Kataba a fait le choix du local et du circuit court, entouré d'un réseau d'artisans et de manufactures françaises et aidé par l'Ademe. Luc Monvoisin, son créateur, a bien saisi la complexité de l'écoconception, qui bouleverse les codes structurels de l'entreprise et la mène vers l'économie circulaire (analyse du cycle de vie, sélection des matières premières, recyclage et réemploi). Dans le projet de solutions de bureaux Kompa de Samuel Accoceberry version upcyclée, le travail de recherche et de développement et l'utilisation des matières premières de seconde vie ont ouvert le marché du BtoB au durable. Ce qui induit un confort au travail apprécié des usagers, favorisé par les zones de coworking. Bien-être, ergonomie et nouveaux usages sont les préoccupations



CHAISE OCEAN, DESIGN STUDIO APE, ZUJVER
© Zujver BV



ÉTAGÈRE FRÉQUENCE, DESIGN JEAN COUVEUR, KATADA
© Mathieu Gaucher

RSE: LA VOIE À SUIVRE

Anne Swynghedauw

Acteurs depuis longtemps d'une démarche RSE, les éditeurs historiques incluent les matériaux recyclés dans les procédés industriels. Mais des entreprises récentes font le choix de l'écoconception, parfois de manière inattendue, tout en gardant le cap d'un esprit créatif. Par ailleurs, la plupart se font accompagner par des agences-conseils spécialisées pour de meilleures pratiques environnementales.

“La RSE reste une ligne de conduite volontaire qui fait face à la mondialisation et se doit de respecter les droits de l’homme, l’environnement et l’éthique.”



En France, la RSE, ou responsabilité sociétale des entreprises, est associée au développement durable, un plus au cadre légal imposé par la loi Pacte 2019 obligeant les entreprises françaises à prendre en considération les enjeux environnementaux et sociétaux. Industriels et éditeurs du secteur de l’ameublement cherchent à « verdier » progressivement leur image afin d’être plus attractifs, conscients qu’un comportement socialement responsable et respectueux de l’environnement est un facteur clé de la réussite. À ces nouvelles stratégies s’ajoutent les normes, les techniques et les matériaux, qui évoluent en permanence. Mais la RSE reste une ligne de conduite volontaire qui fait face à la mondialisation et se doit de respecter les droits de l’homme, l’environnement et l’éthique. Une norme à l’international, une aide, et non une certification, qui n’est pas sanctionnée en cas de manquement. Du moins à l’heure actuelle.

RSE & processus industriel

Le groupe Ligne Roset s’est engagé depuis les années 1990 à suivre les critères du sourcing, de l’écoresponsabilité et du maintien des emplois. La réutilisation récente de modèles usagers du Togo suit la démarche globale du développement durable de l’éditeur. Canapés et chauffeuses sont récupérés, retapissés en tissus PET 100 % recyclés de Kvadrat et proposés à la vente à prix modérés. Cette initiative rend plus accessible le modèle iconique conçu par Michel Ducaroy en 1973. À l’instar de Lafuma ou de Fermob, enseignes pour lesquelles le mobilier de plein air est forcément associé à la RSE, les entreprises industrielles françaises intègrent dans la chaîne de fabrication le processus de recyclage, le démontage facile, l’emploi de l’acier et de l’alu, les peintures sans COV... Une tendance de fond, plus ou moins appliquée, puisque la RSE n’est pas une obligation mais reste une recommandation. Si Emeco, créateur de la célèbre chaise Navy pour la marine américaine en 1944, affiche clairement l’empreinte carbone à la conception de chaque produit ; la marque, en revanche, développe ses recherches visant à recycler les déchets de la consommation industrielle : après l’aluminium pour la Navy, les plastiques, le liège, le béton sont transformés en assises. En découlent ces pièces indestructibles et intemporelles, d’une extrême simplicité, signées Naoto Fukasawa, Osber&Barbery, Jasper Morrison.

Réemploi et recyclage

Après le constat de la raréfaction des ressources de la planète, Caroline van Velze, la directrice artistique de la marque néerlandaise Zuiver, tente de rassurer avec la promesse d’émettre moins de CO₂ d’ici à 2030, tout en misant sur l’alternance de matériaux issus de la consommation de masse – résidus de café ou plastiques, malheureusement jetés en mer. Le beau résultat en est la création de la chaise Ocean du studio APE, écolo et durable. Produisant déjà des typologies de mobilier classiques en bois certifié FSC,
